

La chapelle évangélique de Brunissard

L'histoire de cette chapelle est étroitement liée à celle de l'instruction dans le Queyras, et à Brunissard en particulier.

L'instruction des enfants a commencé très tôt dans le Queyras, qui a connu un taux d'alphabétisation exceptionnel dès le XVe siècle. L'enseignement se faisait dans une étable ('écurie'), où étaient réunis les enfants du village. Le « maître » était payé par les villageois.

À partir du XIX^e siècle les choses ont évolué. Le village étant en majorité protestant, les habitants ont construit en 1849, une chapelle ou "oratoire-école". C'était un lieu plus approprié que les écuries, plutôt sombres et où les enfants étaient distraits par les sonnailles des vaches. L'oratoire-école avait le statut d'école communale (loi Guizot) et l'instituteur était rémunéré par la commune.

Cette école était mixte et tous les enfants (catholiques ou protestants) y étaient accueillis. Le bâtiment servait de lieu de culte le dimanche, selon l'autorisation obtenu en 1853. Cette même année les habitants de Brunissard en firent don au consistoire d'Orpierre par acte notarié. Cela entraîna d'ailleurs quelques conflits avec la commune, qui avait accordé une subvention de 1000 francs lors de sa construction et en revendiquait la propriété.

Cette première école fut détruite lors de l'incendie du village de 1882. Les habitants la reconstruisirent grâce à l'aide du pasteur Lieutard. C'est ainsi que l'oratoire-école continua à accueillir l'école publique du village jusqu'en 1889, date à laquelle, le consistoire d'Orpierre jugea qu'il n'était plus convenable de continuer à enseigner dans un bâtiment qui avait été reconstruit uniquement dans un but religieux, d'autant plus qu'entre-temps l'enseignement était devenu laïque avec les lois Jules Ferry (1881-1882).

Après 1889 l'enseignement fut dispensé dans une pièce que la commune louait à divers particuliers. Ce n'est qu'en 1898 que fut inaugurée l'école communale de Brunissard, mixte et laïque, avec sa salle de classe (classe unique) au rez-de-chaussée et le logement de l'instituteur/institutrice au premier étage.

Aujourd'hui, la chapelle évangélique a été restaurée et est entretenue par les habitants du village. Des cultes y ont lieu, elle accueille également des conférences et des concerts.